

Soutien à la pêche Professionnelle [20.015_CE](#)

Porte-parole Vert : **Xavier Challandes**

Monsieur le président, mesdames, messieurs.

Comme convenu lors du vote sur le budget 2020, où nous avons accordé une subvention exceptionnelle de 150'00.- aux pêcheurs professionnels, nous voici avec le rapport du Conseil d'Etat.

Comme toujours concernant les rapports qui traitent de problématique écologique, notre Conseil d'Etat est à côté de la plaque, et permettez moi ce mauvais jeu de mot mais, il tente de noyer le poisson!

Je ne vais pas revenir sur les mesures prises avec les modifications du concordat sur la chasse sur le lac et la loi sur la faune aquatique, qui vont permettre aux pêcheurs de survivre une année de plus sous perfusion. Une partie de notre groupe va l'accepter et l'autre s'abstenir.

Le groupe PVS a, comme d'habitude, compris que le chef du DDTE soigne son électorat au lieu de s'attaquer aux problèmes de fond. Car même si le cormoran est un problème, ce n'est qu'une infime partie du problème que connaît notre lac.

Oui, Monsieur le Conseiller d'Etat, le cormoran mange des poissons et il n'a strictement rien à faire sur nos rives.

Non, Monsieur le Conseiller d'Etat, tenter d'éliminer, tout au moins freiner, la progression de cet oiseau ne va en rien améliorer sur le long terme la situation des pêcheurs, respectivement du lac.

Non, ce lac n'est pas trop propre. Certes il y a une amélioration, concernant certaines substances telles que les phosphates, nitrates et autres matières, due au renouvellement des STEP. Mais la quantité de micropolluants augmentent : les microplastiques qui se dégradent et qui libèrent des matières nocives, les antibiotiques, les contraceptifs, les insecticides, j'en passe et des meilleures.

Alors nous y voici, nous sommes de nouveau les méchants Verts qui peignent le diable sur la muraille. Mais, Monsieur le Conseiller d'Etat, tant que vous n'aurez pas compris le véritable enjeu, qui d'interdire dans la durée les substances nocives, de continuer d'améliorer la qualité de l'épuration de l'eau, hé bien nous pouvons considérer que nous perdons la bataille de l'eau. Et une fois de plus, comment allons nous expliquer ceci aux générations futures?

De plus, nous mettons en évidence une mauvaise gestion du niveau de l'eau par la régulation des différents canaux. En effet, cela a pour incidence d'appauvrir l'apport de sédiments.

Mais soyez tranquille, ce rapport sera accepté. Mais nous reviendrons avec des propositions. La première sera une demande d'étude sur l'état de l'eau de notre doux lac et de ses combes fleuries.

Je vous remercie de votre attention.